ETUDES EN DROIT DE L'ART

19

L'EXPERTISE ET L'AUTHENTIFICATION DES ŒUVRES D'ART

Edité par

Marc-André Renold Pierre Gabus Jacques de Werra

Directeurs, Centre du droit de l'art, Genève

Schulthess § 2007

Table des matières

	Avant-propos	7				
	Marc-André Renold					
	Première partie					
	L'expertise et l'authentification: questions pratiques					
I	L'expert et son rôle	13				
	Jean-Pierre Jornod					
	Les différents types d'experts et leur rôle respectif L'importance historique et commerciale de l'expertise,	13				
	ses diverses formules	14				
	La responsabilité de l'expert	15				
1V.	Le danger des monopoles, voire des collusions, en matière d'expertise	16				
V.	Un collège d'experts serait souhaitable: juridique,	16				
٧.	pratique et scientifique	16				
VI.	Conclusion	17				
II	Le catalogue raisonné	19				
	Naïma Jornod					
I.	Introduction	19				
	Motifs d'un catalogue raisonné	20				
	Méthodologie	21				
	A. Possibilités et limites	21				
	B. Moyens et sources	22				
	Conception du catalogue raisonné	22				
V.	<u> </u>	23				
	Compréhension de l'écriture de l'artiste	24				
VII.	La protection de l'œuvre	24				
	A. Etendue de la protection	25				
	B. Protection du catalogue raisonné	25				
	Importance et conséquences d'un catalogue raisonné	26				
IX.	. Conclusion 27					

111	DU MARCHÉ DE L'ART	29			
	François Duret-Robert	٤.			
·					
	Définition de l'authenticité Les formules utilisées pour présenter les œuvres d'art	29			
	Authenticité et exécution personnelle	3(3:			
IV.	Les différentes catégories d'experts	32			
	La responsabilité de l'expert	33			
	L'obligation de l'expert	34			
	Une nouvelle jurisprudence?	35			
IV	L'expertise devant les tribunaux: expériences				
	en France et aux USA	39			
	Van Kirk Reeves				
I.	Introduction	39			
	La charge de la preuve	39			
	Les tribunaux français	40 42			
IV. V.	Les tribunaux anglo-américains Conclusion				
٧.	Conclusion	43			
	Deuxième partie				
	L'expertise et l'authentification: questions juridiques				
I	L'AUTHENTIFICATION D'ŒUVRES D'ART:				
	RESPONSABILITÉ DE L'EXPERT ET QUALIFICATION DU CONTRAT EN DROIT SUISSE	47			
	Christine Chappuis	Τ,			
I.	Responsabilité de l'expert envers son client	48			
	A. Responsabilité pour inexécution	48			
	1. La qualification du contrat	48			
	2. La violation des obligations de l'expert	53			
	3. Les autres conditions de la réparation	5€			
	B. Responsabilité pour acte illicite	63			
	C. Moyens de restreindre la responsabilité	63			

		Table des matières	173			
II.	Res	ponsabilité de l'expert envers un tiers	66			
	A.	Responsabilité pour acte illicite	66			
	B.	Nouvelles figures de responsabilité	68			
		1. Le contrat avec effet protecteur des tiers	68			
		2. La responsabilité fondée sur la confiance	69			
	C.	Moyens de restreindre la responsabilité	72			
Con	clusi	on	73			
II	Dec	DIFFÉRENTES VALEURS D'ASSURANCE				
11		OU RÔLE DE L'EXPERT	75			
			73			
	Pie	re Gabus				
Intr	oduc	tion	75			
I.	Gér	néralités	76			
	A.	L'assurance de personne et l'assurance de choses	76			
	B.	Le principe indemnitaire dans l'assurance de choses	77			
II.	La s	omme d'assurance et la valeur de remplacement	78			
	A.	La somme d'assurance	78			
		a) La détermination de la somme d'assurance	78			
		b) La distinction entre la somme d'assurance				
		et la valeur d'assurance	80			
		c) La modification de la somme d'assurance	81			
	В.	La valeur de remplacement	82			
		a) La notion de valeur de remplacement	82			
		b) La détermination de la valeur de remplacement	82			
		1. En général	82			
		2. La détermination de la valeur de remplacement				
		dans l'assurance-incendie	84			
		3. La valeur de remplacement des biens culturels				
		et des objets d'art	85			
		c) La preuve de la valeur de remplacement	86			
	C.	Les conséquences d'une différence entre la somme				
		d'assurance et la valeur de remplacement	87			
		a) La sous-assurance	88			
		b) La surassurance	89			
III.		assurances en valeur à neuf, valeur agréée	90			
		et au premier risque				
	A.		90			
		B. L'assurance en valeur agréée				
	C.	L'assurance au premier risque	94			

IV.	Le rôle de l'expert	95
	A. Le rôle de l'expert à la conclusion du contrat	95
	B. Le rôle de l'expert au moment du sinistre	96
	a) L'expert mandaté par le preneur d'assurance	
	ou par l'assureur	97
	b) L'expertise contractuelle	97
	c) L'expertise de l'art. 67 al. 2 LCA	98
	d) L'expertise judiciaire	100
V.	Conclusion	101
III	L'authentification d'œuvres d'art et le droit	
	DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	103
	Jacques de Werra	
I.	Introduction	103
II.	L'authentification et le droit d'auteur	107
	A. Portée de la protection du droit d'auteur	107
	B. Droit de paternité	111
	C. Pouvoir des titulaires de droits d'auteur	
	d'authentifier des œuvres	114
III.	<u> </u>	117
	A. Fonction d'identification de la signature artistique	
	et de la marque	118
	B. L'utilisation du droit des marques en matière artistique	119
	C. Portée de la protection du droit des marques	123
177	D. Limites de la protection	128
IV.	L'authentification et le droit de la concurrence déloyale	130
	A. Rôle du droit de la concurrence déloyale?	130
V.	B. Limites du droit de la concurrence déloyale	132
٧.	Conclusion	133
IV	Le pouvoir de l'expert face au droit de la concurrence	135
	Friederike J. Ringe	
I.	Les objectifs du droit de la concurrence	135
II.	La nature et le caractère du pouvoir des experts	135
	A. Le phénomène de la «monopolisation»	
	en matière d'expertise	136
	1. Les comités d'authentification	136
	2. Les groupes d'experts non institutionnalisés	136
	3. Les experts particuliers (les «mandarins»)	137

T	. Б		DES			4-	
1 /	١к	LE.	DES	M A	т	ED	EC

		TABLE DES MATIÈRES	175			
	В.	Les attaques contre les experts influents:				
		exemples et jurisprudence	137			
		1. Les attaques contre le Andy Warhol	137			
	Authentication Board 2. Les attaques contre le Pollock-Krasner					
		Authentication Board	120			
		3. Les attaques contre le Wildenstein Institute	138			
III.	Les	limites du pouvoir des experts imposées par le droit	139			
111.	de la concurrence					
	A.	Les conditions d'un abus de position dominante	140 140			
		1. La qualité d'entreprise	140			
		2. La détermination du marché en cause	141			
		3. La position dominante	142			
		4. L'abus de position dominante	142			
		a) Le refus de contracter	142			
		b) Le comportement discriminatoire	143			
		c) L'entrave à la concurrence	143			
		d) Le refus d'accès à un équipement essentiel	143			
		5. L'affectation du commerce entre les Etats membres	144			
		6. Conclusion	144			
	В.	Les conséquences d'un abus de position dominante	144			
		1. L'obligation d'examiner l'œuvre en question	144			
		2. L'étendue et les conséquences concrètes de l'obligation	145			
		a) Obligation quant à la méthode de l'expertise	145			
		b) Obligation quant au contenu de l'expertise	145			
IV.	Cor	nclusion	147			
v	Les	FAUX CERTIFICATS D'EXPERT ET LE DROIT PÉNAL	149			
		rent Moreillon				
	Lau	Tent Moremon				
I.		oduction	149			
II.		imitation entre l'expertise privée et l'expertise judiciaire	150			
	A.	Document établi à l'occasion d'une procédure judiciaire	150			
		1. Distinction entre l'expert et le témoin	150			
		2. Une information en relation avec les faits de la cause	151			
	_	3. Une information fausse	151			
	В.	L'expertise privée	152			
		1. La notion de titre en général	152			
		2. Les faits constatables	153			
		3. Le faux dans les titres	154			
		4. Le dessein d'enrichissement	156			

156

5.

Casuistique

TA	RIE	DES	34 4	TIÈ	DEC
10	DLE	DES	MAG	LIL	.KES

Ш	Les catalogues référencés	157
	La responsabilité de l'éditeur	157
	Champ d'application du droit pénal suisse	158
VI.	Conclusion	160
Dene	νιο απιρινής αγνήσιμης	1/1
RIBI	LIOGRAPHIE GÉNÉRALE	161